

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/N/KOR/317

6 mars 2009

(09-1173)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

NOTIFICATION

1. Membre notifiant: <u>RÉPUBLIQUE DE CORÉE</u> Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés:
2. Organisme responsable: <i>Ministry for Food, Agriculture, Forestry and Fisheries – MIFAFF</i> (Ministère de l'alimentation, de l'agriculture, des forêts et de la pêche)
3. Produits visés (Prière d'indiquer le (les) numéro(s) du tarif figurant dans les listes nationales déposées à l'OMC. Les numéros de l'ICS devraient aussi être indiqués, le cas échéant): Animaux aquatiques
4. Régions ou pays susceptibles d'être concernés, si cela est pertinent ou faisable: <input checked="" type="checkbox"/> Tous les partenaires commerciaux, ou <input type="checkbox"/> Régions ou pays spécifiques:
5. Intitulé du texte notifié: <i>Amended Ministerial Ordinance of the Aquatic Animal Diseases Control Act</i> (Modification de l'Arrêté ministériel d'application de la Loi sur la lutte contre les maladies des animaux aquatiques) Langue: coréen Nombre de pages: 1
6. Teneur: Modification: - Établissement de nouvelles dispositions prévoyant que les maladies d'animaux aquatiques ci-après n'ont plus à faire l'objet d'un certificat sanitaire pour animaux aquatiques. <ul style="list-style-type: none">• Maladies non inscrites sur la Liste de l'OIE: l'iridovirose de l'<i>Oplegnathus fasciatus</i>, la nécrose nerveuse virale et la nécrose pancréatique infectieuse• Maladies inscrites sur la Liste de l'OIE présentes dans le pays exportateur et en République de Corée: l'iridovirose de la daurade japonaise ainsi que la nécrose hypodermique et hématopoïétique infectieuse
7. Objectif et raison d'être: <input type="checkbox"/> sécurité sanitaire des produits alimentaires , <input checked="" type="checkbox"/> santé des animaux , <input type="checkbox"/> préservation des végétaux , <input type="checkbox"/> protection des personnes contre les maladies ou les parasites des animaux/des plantes , <input type="checkbox"/> protection du territoire contre d'autres dommages attribuables à des parasites

8.	Existe-t-il une norme internationale pertinente? Dans l'affirmative, indiquer laquelle:
	<input type="checkbox"/> Commission du Codex Alimentarius (<i>par exemple, intitulé ou numéro de série de la norme du Codex ou du texte apparenté</i>)
	<input checked="" type="checkbox"/> Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (<i>par exemple, numéro de chapitre du Code sanitaire pour les animaux terrestres ou aquatiques</i>)
	<input type="checkbox"/> Convention internationale pour la protection des végétaux (<i>par exemple, n° de la NIMP</i>)
	<input type="checkbox"/> Néant
	La réglementation projetée est-elle conforme à la norme internationale pertinente? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Dans la négative, indiquer, chaque fois que cela sera possible, en quoi et pourquoi elle diffère de la norme internationale:
9.	Autres documents pertinents et langue(s) dans laquelle (lesquelles) ils sont disponibles: Disponibles sur la page d'accueil Internet du MIFAFF (http://www.mifaff.go.kr) en coréen
10.	Date projetée pour l'adoption (jj/mm/aa): 24 février 2009 Date projetée pour la publication (jj/mm/aa): 24 février 2009
11.	Date projetée pour l'entrée en vigueur: <input type="checkbox"/> Six mois à compter de la date de publication, et/ou (jj/mm/aa): 24 février 2009 <input checked="" type="checkbox"/> Mesure de facilitation du commerce
12.	Date limite pour la présentation des observations: <input type="checkbox"/> Soixante jours à compter de la date de distribution de la notification et/ou (jj/mm/aa): Sans objet Organisme ou autorité désigné pour traiter les observations: <input type="checkbox"/> autorité nationale responsable des notifications, <input checked="" type="checkbox"/> point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme: <i>Aquaculture Industry Division</i> (Division du secteur de l'aquaculture) <i>Ministry for Food, Agriculture, Forestry and Fisheries</i> (Ministère de l'alimentation, de l'agriculture, des forêts et de la pêche) Téléphone: +(82) 2 500 2375 Fax: +(82) 2 503 4538 Courrier électronique: seojw@mifaff.go.kr
13.	Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: <input type="checkbox"/> autorité nationale responsable des notifications, <input checked="" type="checkbox"/> point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme: <i>Aquaculture Industry Division</i> (Division du secteur de l'aquaculture) <i>Ministry for Food, Agriculture, Forestry and Fisheries</i> (Ministère de l'alimentation, de l'agriculture, des forêts et de la pêche) Téléphone: +(82) 2 500 2375 Fax: +(82) 2 503 4538 Courrier électronique: seojw@mifaff.go.kr